

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2022

DELIBERATION N°CD2022-09/3/14 DOSSIER N° 5333	PLAN DÉPARTEMENTAL DES ESPACES, SITES ET ITINÉRAIRES (PDESI) RELATIF AUX SPORTS DE NATURE
--	--

Étaient présents :

Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Mary-Line COINDAT, Laurent DAULNY, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Patrice FILLOUX, Marie-France GALBRUN, Franck FOULON, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Patrice MORANCAIS, Valérie SIMONET, Nicolas SIMONNET, Thierry GAILLARD, Jérémie SAUTY, Hélène PILAT, Marinette JOUANNETAUD, Bertrand LABAR, Isabelle PENICAUD, Armelle MARTIN, Valéry MARTIN, Renée NICOUX

Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Armelle MARTIN
Catherine GRAVERON à Franck FOULON
Marie-Thérèse VIALLE à Nicolas SIMONNET
Guy MARSALEIX à Hélène PILAT

ORIGINE : Direction Générale des Services/Pôle Stratégies Territoriales/PST SPORTS
LOISIRS DE NATURE ET TOURISME

Rapporteur : Mme Marie-Christine BUNLON

**OBJET : PLAN DÉPARTEMENTAL DES ESPACES, SITES ET ITINÉRAIRES (PDESI) RELATIF
AUX SPORTS DE NATURE**

VU la loi du 10 août 1871 relative aux Conseils Généraux,

VU la loi du 02 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

VU la délibération n° CD2021/07/1/1 portant élection de la Présidente du Conseil Départemental de la Creuse

Vu la délibération N° 12/3/17 du Conseil Départemental du 14 décembre 2018,

Vu la délibération N° 09/3/14 du Conseil Départemental du 27 septembre 2019,

Vu la délibération N° 02/5/21 de la Commission Permanente du Conseil Départemental du 26 février 2021,

Vu la délibération N° 02/4/25 de la Commission Permanente du Conseil Départemental du 25 février 2022,

VU le rapport de Madame la Présidente du Conseil Départemental,

Publié sur le site www.creuse.fr le 10 octobre 2022

Envoyé en préfecture le 06/10/2022

Reçu en préfecture le 06/10/2022

Affiché le



ID : 023-222309627-20221005-CD2022_0064-DE

*VU l'avis de la Commission CD - SOLIDARITÉS, FAMILLES, VIES COLLEGIENNE ET
ÉTUDIANTE, SPORTS*

*Le Conseil Départemental de la Creuse, réuni en séance publique le 30 septembre 2022 à GUERET, le
quorum étant atteint,*

D É C I D E :

* d'approuver les propositions de la Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires :

- en intégrant la totalité du plan départemental des itinéraires de promenades et de randonnée (PDIPR) au plan départemental des espaces, sites et itinéraires (PDESI) ainsi initié ;

- en intégrant les futures inscriptions du PDIPR au PDESI ;

- en apposant la mention « PDESI » aux chemins ruraux inscrits au PDIPR (sans modification de la procédure d'inscription au PDIPR) ;

- en définissant une valorisation différenciée des itinéraires inscrits, afin de mettre en avant des itinéraires « vitrines » concernant les activités concernées.

* de valider et de mettre en œuvre les 3 axes d'interventions du PDESI de la Creuse tels que détaillés en annexe à la délibération, et de donner délégation à la Commission Permanente pour ce dossier.

Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET